

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2015**

Délibération
n° 2015.07. 98.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha - Travaux de
construction - Lot n° 8
"revêtements sols
durs et murs" :
avenant n° 1**

LE 9 JUILLET DEUX MILLE QUINZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Château de Fléac – 4 rue du Château 16730 FLÉAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2015**

Secrétaire de séance : Isabelle FOSTAN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2015

**DELIBERATION
N° 2015.07. 98.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
8 "REVETEMENTS SOLS DURS ET MURS" : AVENANT N° 1**

Par délibération n°66 B du 11 avril 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, pour les lots 5 – 8 et 10.

La commission d'appel d'offres du 9 juillet 2014 a décidé d'attribuer le lot n°8 « revêtements de sols durs et murs » à la société LONGEVILLE sise BP 30520 - ZI n° 3 – 16160 GOND-PONTOUVRE pour un montant de 185 660,28 € HT.

Différentes adaptations sont nécessaires :

- prestation de finition obligatoire de ragréage des marches et gradins de l'amphithéâtre non décrite dans le marché	3 746,35 € HT
- adaptation de chantier nécessaire pour le rattrapage altimétrique au niveau du point d'eau de la garderie	636,32 € HT
- adaptation de chantier nécessaire pour le rattrapage altimétrique du niveau du SAS d'entrée Nord	384,44 € HT

Montant total	4 767,11 € HT

Le montant de l'avenant n°1 en plus-value est de 4 767,11 € HT.

Le montant du marché passe de 185 660,28 € HT à 190 427,39 € HT, soit une augmentation de 2,57 % par rapport au montant initial du marché.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°8 « revêtements de sols durs et murs » dont le titulaire est la société LONGEVILLE sise BP 30520 - ZI n° 3 – 16160 GOND-PONTOUVRE pour des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 4 767,11 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 21 juillet 2015